



CHALLENGE DU FAIR – PLAY SENIORS (annexe au règlement sportif général)

EVOLUTION DE LA CHARTE DU « FAIR-PLAY »

(Adopté à l'unanimité lors de l'Assemblée Générale des clubs du 17/06/97)

VALORISATION DE L'ESPRIT SPORTIF

A. OBJECTIF

- * Faire baisser la violence sur nos terrains.
- * Prendre en compte par un classement, l'esprit sportif d'une équipe en comptabilisant les différents cartons (jaune, rouge) accumulés dans la saison.
- * Créer une motivation et une prise de conscience de la part du groupe durant toute la saison.

B. PRINCIPE

1. Mieux Récompenser la ou les équipe(s) moins pénalisée, soit celle(s) ayant moins de 29 points de pénalité
2. Pénaliser les équipes les plus sanctionnées en fonction d'un barème établi, (point(s) en moins dans le classement final du championnat).
3. Créer une complicité entre les acteurs des rencontres arbitres, dirigeants, éducateurs, capitaine et joueurs
4. Donner une valeur aux cartons distribués par l'arbitre.

C. REGLEMENT ET BAREME

REGLEMENT

*Tous les licenciés des équipes en présence lors d'une rencontre sont concernés par l'application de la charte du fair-play, que ceux-ci figurent ou non sur la feuille de match.

BAREME

* Catégorie concernée : Seniors D1 – D2 – D3 , rencontres couvertes par des Arbitres Officiels.

Selon le nombre de points de pénalité, il sera RETIRE des points, mode de calcul des points :

Match :

- Carton Jaune = 1 point de pénalité
- Carton Rouge = 2 points de pénalité
- Carton Rouge entraînant une suspension de 6 mois et plus = 6 points de pénalité

Hors match :

- Moins de 6 mois = 3 points de pénalité
- à partir de 6 mois = 6 points de pénalité



Barème appliqué selon les pénalités :

- | | |
|----------------------------------|---------------------------------|
| • de 0 à 29 points de pénalité | = Pas de retrait de point |
| • de 30 à 39 points de pénalité | = Moins 01 point au classement |
| • de 40 à 49 points de pénalité | = Moins 02 points au classement |
| • de 50 à 59 points de pénalité | = Moins 03 points au classement |
| • de 60 à 69 points de pénalité | = Moins 04 points au classement |
| • de 70 à 79 points de pénalité | = Moins 06 points au classement |
| • de 80 à 89 points de pénalité | = Moins 08 points au classement |
| • de 90 à 99 points de pénalité | = Moins 10 points au classement |
| • plus de 100 points de pénalité | = Moins 12 points au classement |

La situation des Clubs vis à vis du Challenge du Fair- Play paraîtra sur le journal chaque mois.

D. RECOMPENSES

Les clubs ayant eu le moins de sanctions seront récompensés à l'Assemblée Générale du District comme suit :

- Le ou les club(s) ayant moins de 29 points de pénalités se verront remettre un bon d'achat d'une valeur de 300 € pour l'achat d'un jeu de Maillots floqués « District du Val de Marne » et portant l'inscription suivante : « PRIX DU FAIR-PLAY avec la SAISON »

E. LITIGE

Tout litige sera jugé par la Commission du Fair- Play et en dernier ressort par le Comité de Direction du District.

BUT DE L'OPERATION :

Provoquer une prise de conscience chez tous les responsables concernés, Présidents de club, Dirigeants, Educateurs et joueurs.

MOYEN :

1. Faire signer en début de saison la Charte par le Président, les Educateurs et les Capitaines. Cette opération sera placée sous l'entière responsabilité de chaque président de club.
2. Pour ce faire, la charte sera expédiée à chaque club avant le début du championnat par courrier à retourner, dès signature, au District dûment signée.

DEROULEMENT :

1. A la réunion d'avant match, dans les vestiaires des arbitres, rappel de l'opération avec les capitaines et poignée de main.
2. A l'entrée du terrain, une poignée de main entre les arbitres et les Educateurs de chaque équipe.
3. Poignée de main de la totalité des joueurs avant et après la rencontre face à la tribune.



IMPORTANT :

En cas de mise hors compétition (Forfait Général ou Déclassement) enregistrée au cours ou en fin de saison pour une équipe Seniors et afin de ne pas léser les clubs d'un même groupe, tous les points de pénalité concernant les matches joués contre ce même club seront retirés.

Lorsqu'une rencontre n'aura pas eu sa durée réglementaire pour cause de terrain impraticable, les cartons rouges et/ou jaunes (dont le traitement sera suivi en ce qui concerne la sanction disciplinaire normalement par la Commission de Discipline) ne seront pas comptabilisés au Challenge du Fair-Play sous réserve que le dossier ait été étudié par la Commission du Fair-Play puis soumis pour accord au Comité de Direction.

Le Calcul des montées et descentes s'effectue pour chaque équipe après l'application du retrait de point du Challenge du Fair-Play Seniors sauf pour les montées supplémentaires en division supérieure de Ligue afin de ne pas pénaliser les clubs du Val de Marne.